



COMMUNIQUE DE PRESSE

**Remise des diplômes des cours du soir et du DAEU 2022  
du LLLC : 264 lauréats ont été honorés**



Le 12 juillet 2022, le Luxembourg Lifelong Learning Centre (LLLC), la formation continue de la Chambre des salariés (CSL), a organisé sa traditionnelle remise des diplômes.

Au total, 264 lauréats ont été à l'honneur : 222 diplômes des cours du soir, 9 diplômes d'études professionnelles en formation continue et 33 diplômes d'accès aux études universitaires ont été remis aux lauréats par la Présidente de la CSL, Madame Nora Back conjointement avec la commissaire aux examens du ministère de l'Éducation nationale, Madame Isabelle Stourm.

Un honneur particulier revenait aux 9 lauréats des DEPF (Diplôme d'études professionnelles en formation continue). En effet, les DEPF se composent de 2 à 3 diplômes et témoignent d'un engagement fort des candidats dans leur projet de formation.

Outre ces diplômes, le LLLC a émis 2 176 certificats des cours du soir qui sont délivrés à la réussite d'un examen.

Cette année, également 33 lauréats ont obtenu leur diplôme d'accès aux études universitaires – option littéraire (DAEU-A). Ce diplôme est promu en collaboration avec l'Université de Lorraine depuis 2011. Il bénéficie d'un grand succès car il permet aux candidats d'accéder aux études universitaires.

1/2

La présidente de la CSL a félicité les nouveaux diplômés et a loué leur engagement et leur investissement personnel dans la formation continue.

Dans son discours, la Présidente a tenu à rappeler l'importance de la formation continue pour la sécurisation des parcours professionnels et la nécessité de mettre en place un réel droit individuel à la formation qui profite à tous les salariés tel que prévu dans les principes clés du socle européen des droits sociaux.

Le LLLC s'engage au quotidien pour renouveler son offre de formation en tenant compte des besoins des salariés. Les nouveautés cette année sont à découvrir dans la brochure « Cours du soir et autres formations continues 2022-2023 » qui sera disponible début septembre dans toutes les boîtes à lettres et sur le site [www.LLLC.lu](http://www.LLLC.lu).

Cet évènement du LLLC a réuni cette année plus de 220 invités.

---

Luxembourg, le 13.07.2022

Communiqué N°7

2/2